

# **RÉUNION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS**

**CALAIS 1 MARDI 18 DÉCEMBRE 2018**

- Accueil
  1. Groupes de travail de la circonscription
  2. Présentation des actions d'Unis-Cité  
Madame Perrine Duquenne
  3. Missions des médecins scolaires  
Docteurs Falempin et Leducq
  4. Point évaluations : fin cycle I,  
diagnostics CP, CEI, sixième (à venir  
mi-CP, fin cycle 2)
  5. Continuité et liaisons
  6. Informations diverses : EMCS, Ecole et  
cinéma, projets d'école, PPMS...

# 1) GROUPES DE TRAVAIL DE LA CIRCONSCRIPTION

- Projet académique : AXE 3 – LA PERFORMANCE AU SERVICE DE TOUS rendre le service public académique de l'éducation nationale plus efficace
- Projet de circonscription : des compétences professionnelles à renforcer (compétences en lien avec le pilotage pour les directeurs, compétences du formateurs pour les enseignants experts )
- GT en autonomie après validation des objets de réflexion : cycle 1 (en attente 11 janvier), cycle 2, cycle 3 (évaluation positive des compétences en EDL en dictée), directeurs (en attente 11 janvier), USEP (relance, organisation, randonnées...)

GT directeurs : Nathalie CHARTON EMF REP+ (11 janvier après-midi)

- Mme Béhague Pihen les guines,
- Mme Abis Archimède
- Mme Bougaran Lafayette
- Mme Evrard St Tricat
- M. Delassus Washington
- Mme Tueux Sévigné Vauxhall
- M. Duterne Franklin
- Mme Jäger Kergomard – Montréal
- Mme Frélechoux Caffiers
- Mme Lawniczak Pollet

GT Cycle 2 : Mélanie JOLY EMF ( 3 décembre matin)

- Mme Derouette Fiennes,
- Mme Sgard Fiennes,
- Mme Fontaine Archimède
- Mme Roux Archimède
- Mme Cugny Caffers
- Mme Geens Curie Duquesnoy
- Mme Imizatème Oran
- M Lemaire Oran
- Mme Playe RPI

GT Cycle 1 : Christophe COPPIN CPC EPS (11 janvier matin)

- Mme Pruvost Fiennes,
- Mme Halipré Pihen les guînes,
- Mme Lemattre Pihen les guînes,
- Mme Wallrich Archimède
- Mme Volant Pierrettes
- M Claptien Caffiers
- Mme Brissiaud Lesieur
- Mme Dibilio Lesieur
- Mme Meresse Andres
- Mme Deneuille Andres

GT Cycle 3 : François MUYS CPC ( 3 décembre après-midi)

- Mme Frelechoux Caffiers
- Mme Cugny Caffiers
- Mme Evrard St Tricat
- Mme Bernard Curie Duquesnoy
- Mme Delattre Curie Duquesnoy
- Mme Lenoir Curie Duquesnoy
- M Demaerel Oran Curie Duquesnoy
- Mme Béhague Pihen les guines,

GT USEP : Christophe COPPIN CPC EPS ( 4 décembre après-midi)

- M Delassus Washington
- Mme Geens Curie Duquesnoy
- Mme Bernard Curie Duquesnoy
- M Masson Curie Duquesnoy
- Mme Jäger Kergomard – Montréal
- M Coze Guilbert

# 2) PRÉSENTATION DES ACTIONS D'UNIS-CITÉ MADAME PERRINE DUQUENNE

## L'association Unis-Cité

**Trois fondatrices :** Unis-Cité est une association indépendante & laïque, fondée en 1994 par une étudiante américaine et deux étudiantes de l'ESSEC

**Une inspiration :** City Year & Americorps (le Service Civique américain)

**Un rêve :** qu'un jour, il soit offert à tous les jeunes la possibilité de consacrer un moment de leur vie à la collectivité, et que cette expérience puisse être un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres

**Une double mission :**

- Expérimenter sur le terrain un modèle de Service Civique fondé sur le travail d'équipe et le brassage social
- Promouvoir la généralisation d'un Service Civique des jeunes de qualité en France

**Sur le terrain :** Depuis 1995, Unis-Cité offre ainsi aux jeunes de 16 à 25 ans, de toutes origines sociales et culturelles, et de tous niveaux d'études, la possibilité de s'engager à temps plein et en équipe, durant 8 mois, sur des missions d'intérêt général.

Sur la région, Unis-Cité est présent sur 10 territoires : Lille, Valenciennes, Dunkerque, Hazebrouck, Lens, Béthune, Calais, Beauvais, Saint Quentin et Amiens. L'antenne de Calais est ouverte depuis février 2012.

L'antenne du Calais a recruté 48 jeunes pour un service civique de 8 mois d'octobre 2018 à juin 2019

Ces jeunes interviennent sur le Calais pour effectuer des actions de solidarité dans différents domaines : le lien intergénérationnel, le handicap, la santé et le sport, l'éducation au numérique, le cinéma et la citoyenneté.

# L'association Unis-Cité

**Trois fondatrices :** Unis-Cité est une association indépendante & laïque, fondée en 1994 par une étudiante américaine et deux étudiantes de l'ESSEC

**Une inspiration :** City Year & Americorps (le Service Civique américain)

**Un rêve :** qu'un jour, il soit offert à tous les jeunes la possibilité de consacrer un moment de leur vie à la collectivité, et que cette expérience puisse être un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres

**Une double mission :**

- Expérimenter sur le terrain un modèle de Service Civique fondé sur le travail d'équipe et le brassage social
- Promouvoir la généralisation d'un Service Civique des jeunes de qualité en France

**Sur le terrain :** Depuis 1995, Unis-Cité offre ainsi aux jeunes de 16 à 25 ans, de toutes origines sociales et culturelles, et de tous niveaux d'études, la possibilité de s'engager à temps plein et en équipe, durant 8 mois, sur des missions d'intérêt général.

Sur la région, Unis-Cité est présent sur 10 territoires : Lille, Valenciennes, Dunkerque, Hazebrouck, Lens, Béthune, Calais, Beauvais, Saint Quentin et Amiens. L'antenne de Calais est ouverte depuis février 2012.

L'antenne du Calais a recruté 48 jeunes pour un service civique de 8 mois d'octobre 2018 à juin 2019

Ces jeunes interviennent sur le Calais pour effectuer des actions de solidarité dans différents domaines : le lien intergénérationnel, le handicap, la santé et le sport, l'éducation au numérique, le cinéma et la citoyenneté.

Unis-Cité Calais

29 Bd Gambetta 62100 CALAIS - Tel : 03 61 31 46 59

[calais@uniscite.fr](mailto:calais@uniscite.fr) - [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)

# **3) MISSIONS DES MÉDECINS SCOLAIRES DOCTEURS FALEMPIN ET LEDUCQ**

## **MEDECINS DE L'EDUCATION NATIONALE SUR LE CALAISIS**

- 3 Médecins : Dr Abdoussi à 50 %
  - Dr Leducq à 80 %
  - Dr Falempin à 80 %
- Nos différents secteurs respectifs divisés en secteur 1 et 2 depuis l'an dernier

# MISSIONS PRINCIPALES

- Missions principales en maternelle , primaire, lycée. Demandes pour le collège vont à Arras.
- Missions principales : -début d'année scolaire,AMD en lycée professionnel
  - -PAI
  - -PAP
  - -Examen à la demande pour orientation, troubles d'apprentissage, de comportement
  - -urgence veille sanitaire ( maladies transmissibles)
  - -urgence (protection de l'enfance, événement dramatique)
  - -Bilan 6 ans, GS
  - -missions départementales pour chacune : service sanitaire, aménagement d'examen, commission MDPH ....

# PAI

- A partir de l'imprimé donné en début d'année scolaire
- A donner aux parents qui souhaitent en réaliser un
- Doit nous être retourné rempli par soit médecin traitant soit spécialiste
- Validation de notre part ± explications directes à l'école

# PAP

- Plan d'aménagement personnalisé
- Pour les élèves avec trouble d'apprentissage sans recours MDPH, ne relevant pas de PPRE
- Dossier complet impératif pour validation :
  - -demande de pap rempli par les parents
  - -bilan psychométrique
  - -bilan orthophonique ou autre
- Validation simple ou élève sera vu en visite médicale
- Elaboré par équipe enseignante

en cas de  
maladies



**PAI**

Projet d'accueil  
individualité

**COMMENT**

La demande est faite par la famille ou par l'école à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par le médecin scolaire et signé par le directeur d'école.

en cas de  
handicap



**PPS**

Projet personnalisé  
de scolarisation

**COMMENT**

La famille saisit la MDPH puis l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation élabore le PPS qu'elle transmet à la CDAPH.

en cas de  
troubles de l'apprentissage



**PAP**

Plan d'accompagnement  
spécialisé

**COMMENT**

Il est proposé par l'école ou la famille. Après avis du médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe pédagogique avec les parents et les professionnels concernés.

en cas de  
difficultés scolaires



**PPRE**

Programme personnalisé  
de réussite éducative

**COMMENT**

À l'initiative des équipes pédagogiques, le PPRE organise des apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève. Il est soumis à la famille avant d'être mis en œuvre.

# ED

- Pour troubles d'apprentissage, de comportement, avis neuropédiatrique ( sur Calais ou Lille), orientation, demande MDPH
- Faut dossier complet également :
- -bilan psychométrique
- -bilan orthophonique
- -mot de l'enseignant ou CR EE

# VEILLE SANITAIRE

- Expertise lors de maladies transmissibles
- Rôle du MEN de valider le cas +/- donner un courrier aux parents , à l'école
- Conseils dans la conduite à tenir
- Il nous faut les coordonnées de l'enfant, de ses parents

# URGENCE

- Protection de l'enfance
- Rôle également d'expertise téléphonique essentiellement :
- -IP ou signalement au procureur ?
- -Certificat médical de constat de coups rarement à faire
- Événement dramatique

# GS, BILAN 6 ANS

- Tous ne peuvent pas être vus en visite médicale
- Etude de tous les dossiers : fiche enseignant, bilan PMI
- Visite médicale donc ciblée

# 4) POINT EVALUATIONS

- Evaluations de circonscription fin cycle 1, fin de cycle 2 (à venir)
- Evaluations repères ; début CP, mi CP (21 janvier au 1<sup>er</sup> février), début CE1, début sixième, début seconde (envoi par mail des résultats par secteur de collège et de circonscription pour positionnement école)

**Elles sont au service de la continuité et de la prise en charge du parcours de chaque élève.**

- Evaluation positive

**Elle est au service de la motivation, du développement de l'estime de soi, du progrès de chaque élève et de la construction du citoyen. Mais aussi de la continuité du parcours de chaque élève.**

	Fin cycle I	Diag CP	Diag CE I	Diag 6ème
Points forts	<p>L'écrit</p> <p>Écouter de l'écrit et comprendre</p> <p>Découvrir la fonction de l'écrit</p> <p>Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement</p> <p>Découvrir le principe alphabétique</p> <p>Commencer à écrire tout seul</p>	<p>Comprendre des phrases lues</p> <p>Comprendre des textes lus</p> <p>Comprendre des mots lus</p> <p>Manipuler des phonèmes</p> <p>Comparer des suites de lettres</p> <p>Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée</p> <p>Reconnaître des nombres dictés</p> <p>Ecrire des nombres sous la dictée</p>	<p>Comprendre des phrases lues</p> <p>Comprendre des mots lus</p> <p>Comparer des suites de lettres</p> <p>Répondre à des questions lues par l'enseignant</p> <p>Ecrire des mots dictés</p> <p>Reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit d'égalité de grandeurs, de milieu, de symétrie</p> <p>Comparer des nombres</p> <p><i>Représenter des nombres entiers</i></p> <p><i>Calculer mentalement</i></p> <p><i>Reconnaître des nombres dictés</i></p>	<p>Acquérir la structure et l'orthographe des mots, maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe, observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe</p> <p>Ecouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu</p> <p>Résoudre des problèmes (fractions simples, nombres décimaux, calculs)</p> <p>Utiliser et représenter les grands nombres entiers, les fractions simples et les nombres décimaux, calculer avec les grands nombres entiers et des nombres décimaux</p>

	Fin cycle I	Diag CP	Diag CEI	Diag 6ème
A améliorer	<p>Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, ...</p> <p>Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu</p> <p>Discriminer un son voyelle dans un mot</p> <p>créer un nouveau mot avec des mots monosyllabiques</p>	<p>Reconnaître les différentes écritures d'une lettre</p> <p>Reconnaître des lettres parmi les signes</p> <p>Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent</p> <p>Résoudre des problèmes</p> <p>Placer un nombre sur une ligne numérique</p> <p>Comparer les nombres</p>	<p>Ecrire des syllabes dictées</p> <p>Répondre à des questions lues par l'élève</p> <p>Lire à voix haute des mots</p> <p>Lire à voix haute un texte</p> <p>Ecrire des nombres sous la dictée</p> <p>Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul</p> <p>Placer un nombre sur une ligne numérique</p> <p>Soustraire</p> <p>Additionner</p>	<p>Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter</p> <p>Comprendre un texte littéraire et l'interpréter</p> <p>Acquérir la structure et le sens des mots</p> <p>Identifier les constituants d'une phrase, maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe</p> <p>Résoudre des problèmes (grandeurs)</p> <p>Se repérer et se déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations, reconnaître, nommer.. des solides et des figures géométriques, des relations géométriques</p> <p>Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques , utiliser le lexique , les unités de ces grandeurs</p>

- **Axe 2 du projet de circonscription : DEVELOPPEMENT DU RAISONNEMENT DES ELEVES AU SERVICE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX**

- Responsabiliser les équipes et créer des dynamiques collectives d'innovation
- Former les enseignants aux démarches favorisant le raisonnement des élèves,
- Prendre en compte la révolution numérique dans les pratiques pédagogiques
- développer la co-éducation et l'évaluation positive

- **Axe 3 du projet de circonscription : ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE LA PRÉVENTION ET DE LA PRISE EN CHARGE DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE, FORMER LES ENSEIGNANTS POUR UNE DIFFÉRENCIATION EFFICACE, ÉVALUER PRÉCISÉMENT**

- Accompagnements collectifs et individuels, plan de formation adapté (animations et stages)

- Développer les alternatives au maintien (PPRE, décroisonnements, pédagogie différenciée...);

- Mettre en œuvre une évaluation positive,

- Développer les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre du référentiel de l'Éducation prioritaire

- Développer la co-éducation ;

**QUELS LEVIERS?**

# 5) CONTINUITÉ ET LIAISONS

## Outils :

- Fiche parcours élève
- PPRE
- LSU
- Evaluation repères, circonscription

## Instances :

- Conseils de cycle
- Conseils inter-cycles
- Conseils écoles – collège
- Commissions de liaisons

# 6) INFORMATIONS DIVERSES



À la demande des chefs d'établissement qui alertent la DSDEN : la demande est instruite par le coordinateur et validée par l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services de L'Éducation Nationale.

À l'initiative de l'IA-DASEN et sur proposition du coordinateur

Sous la responsabilité fonctionnelle du chef d'établissement ou de l'EN.

En étroite collaboration avec les référents police-gendarmerie, les Assistants de Prévention et de Sécurité.



Une équipe pluridisciplinaire, composée de personnels expérimentés de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Intérieur.

Une équipe déployée sur l'ensemble du département :

Artois / Ternois	Béthune / Bruay
Marie-Christine Roger 06 11 19 27 33 Jean-Paul Gilliard 07 84 17 47 73 Pascal Picque 06 87 05 72 16	Anne Dalmasso 06 63 22 65 97 Didier Petit 06 09 39 43 06
Boulogne / Montreuil / Calais / Audomarois	
Joël Berzin 06 18 02 53 56 Fabien Dutrieux 06 87 82 17 00	Isabelle Billot 06 40 19 70 58 Emmanuel Bigot 06 18 02 53 56
Lens / Hénin / Carvin	
Annie Claude Fournier 07 60 39 25 86 Lionel Hoyer 06 28 26 72 98	Bernard Mikolajczyk 06 72 98 86 83 Philippe Zanelli 06 11 97 78 72

Coordinateur  
Henrick Maginelle  
Direction des Services Départementaux de  
L'Éducation nationale du Pas-de-Calais  
20, bd de la liberté  
CS 90016  
62021 Arras Cedex  
☎ : 03.21.23.82.11  
☎ : 06.40.19.70.61  
✉ [dSDEN62.coordinateur-emcs@ac-lille.fr](mailto:dSDEN62.coordinateur-emcs@ac-lille.fr)

L'Equipe  
Mobile  
de Climat  
Scolaire



## **P**révenir

- Évaluer le climat scolaire**
  - Rencontre avec l'ensemble de la communauté scolaire.
  - Enquêtes auprès des élèves, des personnels, des parents
  - Réaliser des diagnostics de territoires
  
- Analyser les causes des tensions** ou des violences.  
Aider à analyser le fonctionnement éducatif des EPLE.
  
- Mener des actions de prévention**  
Impliquant l'ensemble de la communauté scolaire (élèves, équipes éducatives, service médico-social, parents...) et en collaboration avec les référents police-gendarmerie :
  - violences physiques, violences verbales,
  - violences liées aux nouvelles technologies,
  - humiliations, discriminations, harcèlement...
  
- Nouer des relations partenariales** sur les territoires d'intervention.

## **A**ccompagner

- Assurer aide, conseils, informations et formation** aux équipes de direction, pédagogiques et de vie scolaire :
  - le respect de l'autorité,
  - les sanctions, le règlement intérieur,
  - l'élève dit « ingérable » mettant en difficulté les personnels.
  - les violences physiques et verbales
  - la gestion de crise,
  - la procédure pénale et le droit pénal applicables en matière de violences scolaires...
  - L'élaboration du plan de prévention des violences
  
- Participer au plan académique de formation des chefs d'établissement sur la sécurisation des établissements scolaires.
  
- Accompagner les victimes** personnels et élèves dans un contexte de crise : conseils, accompagnement au dépôt de plainte.

## **S**écuriser

- Écouter, conseiller et soutenir** l'ensemble de la communauté scolaire en situation de crise, de dangers imminents et en période de tensions.
  
- Suivre la mise en œuvre des préconisations des diagnostics de sécurité.**  
  
Apporter un appui à l'actualisation du diagnostic de sécurité.
  
- Aider à l'élaboration du plan de prévention de la violence** dans le cadre du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté).
  
- Participer à la mise en œuvre du plan Vigilance Attentats.**

# SORTIES ET VOYAGES

DSDEN DU PAS-DE-CALAIS  
DIVISION DES ÉLÈVES – BUREAU DES  
03 21 23 01 29  
[oe.dsdens@pac-81a.fr](mailto:oe.dsdens@pac-81a.fr)

Mise à jour au 10 décembre 2018

## SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES - RÉSUMÉ DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR

TYPE DE SORTIES	FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	TRANSMISSION À	SAISIE INFORMATIQUE	ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVEC NUITÉES DANS LE DÉPARTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES : (1)</li> <li>- VEILLER AUX DÉLAIS DE TRANSMISSION (2)</li> <li>- ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'EPS (3)</li> <li>- TRANSPORT D'ENFANTS : RÉGLEMENTATION (4)</li> <li>- RÉPERTOIRE DES CENTRES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT AGRÉÉS DU PAS-DE-CALAIS (5)</li> <li>- COMPTE-RENDU DU SÉJOUR DANS LE PAS-DE-CALAIS (6)</li> </ul>	<p>IEN OBLIGATOIREMENT QUI TRANSMET APRÈS AVIS CIRCONSTANCIÉ À LA DSDEN (DIVISION DES ÉLÈVES – BUREAU DE3) POUR OBTENIR L'AUTORISATION DU D.A.S.E.N.</p>	<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>▲ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p>	<p><b>ÉDITER ET TRANSMETTRE</b> AVEC LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)</p>
AVEC NUITÉES DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES (1)</li> <li>- VEILLER AUX DÉLAIS DE TRANSMISSION (2)</li> <li>- ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'EPS (3)</li> <li>- TRANSPORT D'ENFANTS : RÉGLEMENTATION (4)</li> </ul>	<p>IEN OBLIGATOIREMENT QUI TRANSMET APRÈS AVIS CIRCONSTANCIÉ À LA DSDEN (DIVISION DES ÉLÈVES – BUREAU DE3) POUR OBTENIR L'AUTORISATION DU D.A.S.E.N.</p>	<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>▲ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p>	<p><b>ÉDITER ET TRANSMETTRE</b> AVEC LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)</p>
AVEC NUITÉES À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES À L'ÉTRANGER (1)</li> <li>- VEILLER AUX DÉLAIS DE TRANSMISSION (2)</li> <li>- ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'EPS (3)</li> <li>- TRANSPORT D'ENFANTS : RÉGLEMENTATION (4)</li> <li>- AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS (7)</li> </ul>	<p>IEN OBLIGATOIREMENT QUI TRANSMET APRÈS AVIS CIRCONSTANCIÉ À LA DSDEN (DIVISION DES ÉLÈVES – BUREAU DE3) POUR OBTENIR L'AUTORISATION DU D.A.S.E.N.</p>	<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>▲ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p> <p>OUI – DÉCLARATION SUR LE SITE ARIANE : <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr/ariane">www.diplomatie.gouv.fr/ariane</a> TRANSMISSION À LA DAREIC DU MAIL DE CONFIRMATION ÉMIS PAR LE SITE ARIANE : <a href="mailto:oe.darelo-ariane.fr">oe.darelo-ariane.fr</a></p>	<p><b>ÉDITER ET TRANSMETTRE</b> AVEC LE DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)</p>

Les numéros indiqués sont reportés à la page 3 du document et vous permettent au moyen des liens actifs d'accéder aux différents documents.

TYPE DE SORTIES	FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	TRANSMISSION À	SAISIE INFORMATIQUE	ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES
SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE SANS NUITÉE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL <u>(JOURNÉE)</u>	MOBILELEVES	 <b>SORTIE À PARIS</b> : TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT LA DEMANDE POUR AVIS AU CABINET DE LA DSDEN : <a href="mailto:oe.la62@ao-111le.fr">oe.la62@ao-111le.fr</a>	<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>▲ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p>	ÉDITER ET CONSERVER LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)
SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE SANS NUITÉE À L'ÉTRANGER <u>(JOURNÉE)</u>	MOBILELEVES  ARIANE	 <b>SORTIE À L'ÉTRANGER</b> : TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT LA DEMANDE POUR AVIS AU CABINET DE LA DSDEN : <a href="mailto:oe.la62@ao-111le.fr">oe.la62@ao-111le.fr</a>	<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>▲ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p> <p>OUI – DÉCLARATION SUR LE SITE ARIANE : <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr/ariane">www.diplomatie.gouv.fr/ariane</a> TRANSMISSION À LA DAREIC DU MAIL DE CONFIRMATION ÉMIS PAR LE SITE ARIANE : <a href="mailto:oe.darelo-ariane.fr">oe.darelo-ariane.fr</a></p>	ÉDITER ET CONSERVER LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)
AUTORISATION DE SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL <u>(DEMI-JOURNÉE)</u>	MOBILELEVES		<p>OUI – MOBILELEVES</p> <p>(Portail EDULINE / APPLICATIONS / ENQUÊTES ET PILOTAGE / MOBILELEVES)</p> <p>TOUTES LES SORTIES - <u>Exemples</u> : musée, site archéologique, théâtre, cinéma, espace naturel, ferme pédagogique, olympiades sportives, manifestations publiques (carnaval, cérémonies publiques, etc..)</p> <p><u>SAUF</u> : les sorties scolaires régulières, correspondant aux enseignements réguliers inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement en dehors de l'école ou les sorties occasionnelles sans nuitée correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles ou culturelles. Ce type de sortie spécifique n'a PAS à être saisie dans l'application MOBILELEVES. Exemples : piscine, EPS, bibliothèque.</p> <p><b>MANIFESTATIONS PUBLIQUES</b> : EN CAS DE DOUTE SUR L'OPPORTUNITÉ DE LA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION PUBLIQUE, VOUS POUVEZ CONTACTER LE CABINET DE LA DSDEN : <a href="mailto:oe.la62@ao-111le.fr">oe.la62@ao-111le.fr</a></p> <p>▲ L'application doit être renseignée au plus tard 15 jours avant le départ - Possibilité de modifier le nombre des élèves jusqu'au jour de la sortie (ex : en cas de désistement ou de maladie d'un élève)</p>	ÉDITER ET CONSERVER LA LISTE DES ÉLÈVES PARTICIPANT EFFECTIVEMENT À LA SORTIE : APPLICATION ONDE- BASE ÉLÈVES 1D (8)

**(1) DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE AVEC NUITÉES :**

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Sorties/Hebergements/43/7/SEJOURS\\_SCOLAIRES\\_COURTS\\_et\\_classes\\_decouvertes\\_1er\\_degre\\_633437.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Sorties/Hebergements/43/7/SEJOURS_SCOLAIRES_COURTS_et_classes_decouvertes_1er_degre_633437.pdf)

**(2) DÉLAIS DE TRANSMISSION :** <http://www1.ac-illie.fr/cid106871/sejours-scolaires-courts-classes-decouvertes-dans-premier-degre.html>

**(3) ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'EP3 :** <http://www1.ac-illie.fr/cid111701/encadrement-pour-les-activites-education-physique-sportive.html>

**(4) TRANSPORT D'ENFANTS - RÉGLEMENTATION :** <http://www1.ac-illie.fr/cid111738/transport-enfants-reglementation.html>

**(5) RÉPERTOIRE DES CENTRES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT AGRÉÉS DU PAS-DE-CALAIS :** <http://www1.ac-illie.fr/cid135903/centres-d-accueil-et-d-hebergement-du-pas-de-calais.html>

**(6) COMPTE-RENDU DU SÉJOUR DANS LE PAS-DE-CALAIS :** <http://www1.ac-illie.fr/cid111700/compte-rendu-sejour-dans-pas-calais.html>

**(7) AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS :** <http://www1.ac-illie.fr/cid112258/autorisation-de-sortie-de-territoire.html>

**(8) ONDE : ÉDITION DE LA LISTE DES ÉLÈVES COMPORTANT : CLASSE – DATE DE NAISSANCE – ADRESSE – NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉgal 1 – ADRESSE DU RESPONSABLE LÉgal – TÉLÉPHONE PORTABLE : CLIQUER SUR LISTE DE DOCUMENTS – LISTES – SUIVIS DES RÉPARTITIONS PAR CLASSE/ REGROUPEMENTS – SUIVIS DES RÉPARTITIONS PAR CLASSE / REGROUPEMENTS – ÉLÈVES RÉPARTIS – FILTRER PAR CLASSE OU PAR NIVEAU – TYPE DE LISTE – LISTE DÉTAILLÉE DES ÉLÈVES – CLIQUER SUR LA LOUPE – IMPRIMER EN PDF OU IMPRIMER EN CSV (LATIN III)**

# PPMS

RAPPEL :

- Exercice attentat – intrusion
- Plan établissement
- PPMS

## **KIT L'ATELIER CINÉMA :**

Le 17 septembre 2018, les ministres de l'éducation nationale et de la culture ont réaffirmé l'importance de l'éducation à l'image et au cinéma, à l'occasion de la présentation à la presse du plan « À l'école des arts et de la culture », dont l'objectif est de permettre à 100 % d'élèves d'accéder à un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité, associant enseignements, pratiques artistiques et rencontres avec les œuvres et les artistes.

« L'Atelier cinéma » est disponible en deux formats, ces deux versions peuvent être utilisées séparément ou successivement :

- un kit d'un poids de 5 kilos, constitué d'un livret-enseignant, de 5 boîtes de jeu comprenant chacune 75 cartes et d'un plateau de jeu ;
- une application pour tablette, téléchargeable gratuitement.

- Un kit par école à destination des enseignants de CMI et de CM2 (à venir pour les sixièmes)

# Le CNC présente L'Atelier cinéma

Pour les élèves et les enseignants de cycle 3  
(CM1-CM2-6ème)

À partir d'exemples tirés du film d'animation  
*Azur et Asmar* de Michel Ocelot

## Un dispositif d'éducation à l'image inédit ...

- Sensibiliser au cinéma de façon pédagogique et ludique
- Pratiquer 5 activités  
**scénario**  
**cadrage**  
**équipe du film**  
**montage**  
**tournage**
- Appréhender les différentes étapes de création d'un film
- Réaliser un film court en classe

... pour former  
de jeunes cinéastes.

Intuitif pour  
les enseignants,  
l'Atelier cinéma se  
décline sous deux  
formes : numérique  
et physique.  
Les deux versions  
peuvent être utilisées  
séparément  
ou successivement.

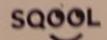


L'Atelier cinéma  
comprend un livret  
enseignant, et 5 boîtes  
composées chacune  
de 75 cartes  
et 1 poster.  
Chaque boîte est  
destinée à un groupe  
de 5 à 7 élèves.

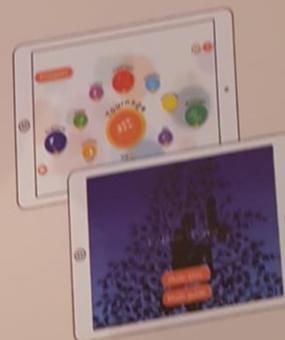
Disponible  
gratuitement dans  
la limite d'une boîte  
par établissement  
scolaire. À retirer  
dans les DSDEN  
ou les Ateliers Canopé.

Téléchargez  
gratuitement  
l'application  
« L'Atelier cinéma »

sur  et 

À découvrir aussi sur  
les tablettes 

Un projet mis en place par le CNC avec  
le concours du ministère de l'Éducation nationale



Une fois les kits enseignants livrés, il reviendra aux IEN et à leur équipe d'en assurer la distribution aux professeurs des écoles. Pour chaque kit remis, **il est impératif de renseigner en ligne un formulaire de remise, disponible sur la page dédiée du CNC « L'Atelier Cinéma »**. Cette étape est indispensable pour suivre au plus près la diffusion de ces kits et organiser les réassorts.

Toutes les informations relatives à « L'Atelier cinéma » sont disponibles sur le site du CNC : <https://www.cnc.fr/professionnels/enseignants/latelier-cinema>.

Les questions complémentaires doivent être adressées à : [ateliercinema@cnc.fr](mailto:ateliercinema@cnc.fr)

